

Autorisation de captation, de reproduction et de représentation d'image et de voix (photo, vidéo)

Toute personne a un droit exclusif sur son image et sa voix et l'utilisation qui en est faite. Dans ces conditions, un accord de votre part, objet de la présente autorisation, est nécessaire afin que votre image et/ou voix puissent faire l'objet d'une captation et d'une utilisation.

Je soussigné(e) (prénom, nom et adresse) :

.....
.....

AUTORISE LA VILLE DU HAVRE et la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » (rayer les mentions inutiles)

➔ À ME PHOTOGRAPHER

➔ À REPRODUIRE ET EXPLOITER MON IMAGE, en tout ou partie, fixe ou en mouvement, ET MA VOIX

Dans le cadre suivant : Communication, information et promotion de la Ville du Havre et de la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole ».

Les images et la voix pourront être exploitées et utilisées directement par la Ville du Havre et la Communauté Urbaine sur tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment sur :

- Le site internet et les réseaux sociaux de la Ville du Havre
- Le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole »
- Les magazines municipaux « LH Océanes », « LH & Vous »
- Les campagnes d'affichages
- Les plaquettes et guides d'information

La Ville du Havre et la Communauté Urbaine s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images et de la voix susceptible de porter atteinte à la dignité ou à la vie privée et plus largement de procéder à toute utilisation qui pourrait avoir un caractère préjudiciable pour la personne dont l'image et la voix ont été captées.

Les photographies et vidéos pourront être cédées par la Ville du Havre à des tiers à titre gracieux pour une exploitation répondant strictement aux mêmes conditions que la présente autorisation.

Cette autorisation est donnée gracieusement sur la zone géographique suivante : monde entier y compris le web. Ceci pour une durée de 5 ans.

En outre, je garantie ne pas être pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de ma voix.

Les photographies et vidéos seront conservées dans la médiathèque de la Direction Communication de la Ville du Havre, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément aux articles 39 et suivants de ladite loi, vous bénéficiez auprès de cette Direction d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Accepte de recevoir par mail les informations et les actualités émanant de la Ville du Havre :

- Oui
 Non

adresse e-mail :

Fait à, le

Signature(s)

Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

Autorisation de captation, de reproduction et de représentation d'image et de voix (photo, vidéo)

Toute personne a un droit exclusif sur son image et sa voix et l'utilisation qui en est faite. La protection des droits de la personnalité du mineur est mise en œuvre par ses parents ou représentant légal. Dans ces conditions, un accord de votre part, objet de la présente autorisation, est nécessaire afin que l'image et/ou la voix de votre enfant puisse faire l'objet d'une captation et d'une utilisation.

Je soussigné(e) (prénom, nom et adresse) :

.....
.....

Si vous êtes l'unique titulaire de l'autorité parentale, cochez la case :

Et, je soussigné(e) (prénom, nom et adresse – si différente) :

.....
.....

Titulaire(s) de l'autorité parentale concernant (prénom, nom de l'enfant)
Agé(e) de ans.

AUTORISE LA VILLE DU HAVRE et la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » (rayer les mentions inutiles)

➔ À ME PHOTOGRAPHER

➔ À REPRODUIRE ET EXPLOITER MON IMAGE, en tout ou partie, fixe ou en mouvement, ET MA VOIX

Dans le cadre suivant : Communication, information et promotion de la Ville du Havre et de la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole ».

Les images et la voix pourront être exploitées et utilisées directement par la Ville du Havre et la Communauté Urbaine sur tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment sur :

- Le site internet et les réseaux sociaux de la Ville du Havre
- Le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole »
- Les magazines municipaux « LH Océanes », « LH & Vous »
- Les campagnes d'affichages
- Les plaquettes et guides d'information

La Ville du Havre et la Communauté Urbaine s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images et de la voix susceptible de porter atteinte à la dignité ou à la vie privée et plus largement de procéder à toute utilisation qui pourrait avoir un caractère préjudiciable pour la personne dont l'image et la voix ont été captées.

Les photographies et vidéos pourront être cédées par la Ville du Havre à des tiers à titre gracieux pour une exploitation répondant strictement aux mêmes conditions que la présente autorisation.

Cette autorisation est donnée gracieusement sur la zone géographique suivante : monde entier y compris le web. Ceci pour une durée de 5 ans.

En outre, nous garantissons (*je garantis*) que l'enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de sa voix.

Les photographies et vidéos seront conservées dans la médiathèque de la Direction Communication de la Ville du Havre, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément aux articles 39 et suivants de ladite loi, vous bénéficiez auprès de cette Direction d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Fait à, le

Signature(s)

Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »